

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA
SECURITE SOCIALE ET DE LA
JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

LE DECRET N° 87/545 du 05/10/87,
/MTSSJ/DGFP/DGFCF

Portant intégration et nomination
de certains candidats dans les cadres
de la catégorie A, hiérarchie I des
services sociaux (Santé Publique)
en tête KISSILA ANGE MEDARD

LE PREMIER MINISTRE,

✓ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n°076/84 du 7 Décembre 1984, portant ratifi-
cation de l'ordonnance n°019/84 du 23 Août 1984, portant modifica-
tion de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 15/62 du 3 Février 1962, portant Statut
General des fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n°2087/FI du 21 Juin 1958, fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;

D.G.B:

(/u le décret n°65/44 du 12.2.65) abrogeant et remplaçant
le décret n°63/376 du 22.11.63 fixant le statut commun des cadres
de la catégorie A hiérarchie I de la Santé Publique

(/u le décret n°62-130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires;

(/u le décret n°62/195/FP du 5 Juillet 1962, fixant la
hiérarchisation des diverses catégories des cadres;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962, fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n°15/62 du
3 Février 1962 portant statut Général des fonctionnaires;

D.C.F :

(/u le décret n°62-198/FP du 5 Juillet 1962, relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires;

(/u le décret n°63/81/FP-BE du 26-5-63, fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent
subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ces articles 7 et 8

(/u le décret n°67/50/FP-BE du 24 Février 1967, réglementant
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements notamment en son article 1er § 2;

(/u le décret n°74-470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n°62-196/FP du 5 Juillet 1962
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le décret n°84/856 du 8 Août 1984 portant nomination
du Premier Ministre;

(/u le décret n°87/481 du 20 Août 1987 , portant nomi-
nation des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 87/482 du 20 Août 1987 , portant organi-
sation des Intérim des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n°85/260 du 7 Mars 1985 déterminant le cir-
cuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements
et révisions des situations administratives des agents de l'Etat;

(/u la lettre n° 0215 DGSP/DSAF/SP1 du 19/2/87 du Directeur
des services Administratifs et Financiers à la Direction Générale
de la Santé Publique transmettant les dossiers de candidature des
intéressés.

LE DECRET

Jby

ARTICLE 1ER : En application des dispositions du décret n°65/44 du 12.2.65 susvisé, les candidats dont les noms suivent, titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, obtenu à l'Université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Santé Publique) et nommé_s au grade de Médecin de 4e échelon stagiaire indice 1110.

- KISSILA (Angeliécord), né le 8 Juin 1959 à Brazzaville
- MPEMBA Anne Berthe, née le 29 Novembre 1960 à Brazzaville
- KOUBEMBA (Barthélemy), né le 28 Mars 1962 à Brazzaville
- NKOUNKOU Jean-Pierre né le 21 Novembre 1954 à Binza (Kinshasa)
- MINGUI (Alain Marie Théodule, né le 17 Février 1962 à Brazzaville
- MAKAYA Maurice né vers 1953 à Kifimba (Dolisie) *Jby*

ARTICLE 2 : Les intéressés sont mis à la disposition du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.-

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au JOPEC et communiqué partout où besoin sera./.

Par le Premier Ministre,
Le Garde des Sceaux;
Ministre du Travail, de la
Sécurité Sociale et de la Justice.

Brazzaville, le 5/10/87

Ministre

[Signature]

Commandant Dieudonné KIMBEMBE

ANGE EGOUARA FOUNGUI

AMPLIATIONS

JORPC.....	1
BGFR/DGPCE.....	3
DGFR/BST.....	1
DGB.....	3
DCF.....	1
MSAS.....	1
DGSP.....	3
INTERESSES.....	6
DOSSIERS.....	12
SGG/BC.....	2

[Signature]